



**INFORMATION SOUS EMBARGO JUSQU'À CE MERCREDI 24 AVRIL 20H00.**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### TROPHEES DECAVI DE L'ASSURANCE NON VIE 2019

#### **Et les gagnants 2019 sont...**

Ce 24 avril a eu lieu la remise de la 15<sup>ème</sup> édition des Trophées Decavi de l'Assurance Non Vie, organisée par Laurent Feiner et Muriel Storrer. Cet événement récompense les assureurs pour leurs caractéristiques d'assurances ou encore leur innovation.

Les différentes catégories ont fait l'objet d'une étude poussée du jury en termes de représentativité. On peut donc affirmer que les acteurs les plus représentatifs par catégorie ont été analysés (nous arrivons ainsi à près de 80 % à 90 % par catégorie en termes d'encaissement).

Pour les catégories relatives aux produits, le nombre d'acteurs étudiés a été le suivant :

- a) Ma mobilité :
  - responsabilité civile auto (14)
  - dégât matériel auto : omnium (13)
  - protection juridique Auto (7)
  - vélo (9)
  - moto (6)
- b) Mon habitation :
  - assurance incendie-risques simples (14)
  - assurance Locataire (6)
  - assurance incendie copropriété (7)
- c) Ma responsabilité :
  - responsabilité civile vie privée (12)
- d) Ma santé (4 acteurs de niche)
  - assurance soins de santé
- e) Mon entreprise
  - accidents du travail (6 acteurs de niche)
- f) Mes vacances et mon assistance (5 acteurs de niche)
  - assurance assistance aux personnes
  - assurance voyage
- g) Mon package (7)
- h) Innovation (12)
- i) Digitale : (6)

Les Trophées Decavi ont acquis une notoriété incontestable dans le secteur de l'assurance. Ils visent à récompenser différents produits soumis par les compagnies à un jury de spécialistes, et contribuent ainsi à assurer la transparence du marché.

Ce jury était composé des personnes suivantes :

- **Francis Vaguener**, Président du jury et professeur honoraire à l'ICHEC, Directeur de la REACFIN Academy.
- **Vincent Callewaert**, Avocat (Estienne & Callewaert) et maître de conférences invité à l'UCL.
- **Patrick Cauwert**, CEO, Feprabel, et Expert chargé d'enseignement aux FUCaM (UCL Mons).
- **Katrien De Cauwer**, Partner Insurance & Actuarial Services, Ernst & Young.
- **Laurent Feiner**, Journaliste, Administrateur délégué Decavi.
- **Yves Thiery**, Professeur invité à l'Université d'Anvers.
- **Britt Weyts**, Professeur à l'Université d'Anvers.
- **Lievin Villance**, Maître-Assistant à la Haute Ecole Francisco Ferrer (Institut Cooremans) et Coordinateur de la section Assurances.
- **Filip Galle** (FVF), Administrateur FVF (Federatie voor Verzekerings- en Financiële tussenpersonen).

Cette manifestation bénéficie en outre du soutien d'*Assuralia* et s'appuie sur des partenaires de choix dans le secteur, à savoir : *Axis*, *Comarch* et *EY*.

Une telle initiative suscite bien évidemment l'émulation parmi les assureurs en mettant en valeur notamment l'innovation et la créativité des produits (pour plus d'informations sur les critères utilisés, nous renvoyons au site [www.decavi.be](http://www.decavi.be)).

## L'assurance au positif

Le métier de l'assurance doit reposer sur la communication. Les trophées DECAVI de l'assurance constituent à ce titre un atout incontestable pour communiquer positivement sur un secteur qui fait souvent parler de lui en termes de problèmes, devant régler des sinistres, plutôt qu'en termes de solutions. Et pourtant ce sont bien des solutions que l'assurance apporte pour tous les citoyens que nous sommes! A ce titre, on constatera d'ailleurs une volonté au sein de ce secteur de développer davantage d'actions de prévention et de mettre l'accent sur l'assurance digitale.

Ces trophées mettent en lumière des produits et des solutions pour le plus grand bien des consommateurs qui ont souscrit ces produits, mais aussi des équipes internes qui ont pensé ces produits, des assureurs et de leurs réseaux de distribution. Comme on le voit, il n'y a pas que les lauréats qui sont gagnants.

Ils permettent également d'anticiper l'évolution du marché. C'est ainsi que la catégorie «Innovation» (qui étudie le caractère innovant d'un service ou d'un produit) permet de découvrir des initiatives très prometteuses pour le marché.

Ces trophées récompensent donc bien évidemment les lauréats mais aident également l'assuré à opérer un choix, en fonction d'un profil bien spécifique.

Les produits gagnant afficheront toujours des caractéristiques très intéressantes. Même si l'on sait qu'en assurance, si un produit peut convenir pour un certain type de clientèle, il se peut qu'en fonction d'un profil très spécifique ce produit ne soit pas le «maître-achat». Tel est l'enjeu du conseil en assurance : c'est bien souvent le profil de l'assuré qui détermine le contrat à souscrire. Mais quoi qu'il en soit, ces produits pourront toujours servir de point de départ à la réflexion.

## Les lauréats

Force est de constater combien l'assurance accompagne le consommateur pour chacun de ses besoins et ce à chaque étape de sa vie. C'est pourquoi, nous annonçons les lauréats par catégorie de besoins. Nous mentionnons par catégorie les gagnants et le produit récompensé.

- **MA MOBILITE**

### **RC Auto**

#### **Axa Belgium (Confort Auto)**

AXA Belgium propose un contrat RC Auto intéressant à plus d'un titre :

- la possibilité de bénéficier, du «Joker for You» qui protège la prime responsabilité civile après un sinistre en tort et ce, aussi longtemps que le Joker for You est attribué;
- un tarif réduit pour ceux qui roulent peu;
- une assistance étendue en cas d'accident (remorquage, accompagnement des occupants du véhicule au domicile ou vers la destination prévue, le suivi du dépanneur...). L'assuré peut aussi choisir de bénéficier d'une seule et même voiture de remplacement pendant toute la durée des réparations et ce pour un maximum de 30 jours;
- la garantie EURO+, pour les assurés victimes de lésions corporelles suite à un accident de circulation survenu en Europe avec le véhicule assuré. Non seulement AXA avance la plupart des sommes dues mais paie aussi une indemnité complémentaire en vue de leur assurer une indemnité semblable à celle qu'ils auraient eue en Belgique si l'accident s'y était produit;
- la garantie BOB offre, lorsqu'un BOB est au volant et provoque un accident en tort, une couverture des dégâts occasionnés au véhicule de l'assuré, ainsi qu'une indemnisation des dommages corporels du BOB.

### **Assurance Auto Dégât matériel - Omnium**

#### **Axa Belgium (Confort Auto)**

Dans le cadre de son contrat Confort Auto, la protection du véhicule a été modifiée récemment en étendant sensiblement les garanties et notamment :

- la couverture des dégâts causés par les rongeurs (sans franchise);
- les dégâts et vol des câbles de charge des voitures électriques & hybrides (sans franchise);
- si l'indemnité en cas de perte totale du véhicule ne suffit pas à couvrir le montant encore à rembourser à la banque pour le prêt, l'assureur indemnise la différence (à concurrence de la valeur assurée du véhicule).

Deux nouvelles options sont également disponibles :

- a) Nature protect : couverture pour les dégâts provoqués par les forces de la nature comme la grêle, la tempête, l'inondation...
- b) Omnium XL : extension de la garantie omnium qui prévoit une couverture pour les pertes indirectes, une extension bris de vitre (la partie vitrée des phares et rétroviseurs), la perte des clés ainsi que la prise en charge des frais vétérinaires si le chien ou chat est blessé dans un accident couvert.

Dans le cadre du volet Assistance, des prestations extra larges sont proposées : l'extension de la garantie à l'étranger de 3 mois à 6 mois, l'assistance spécifique pour les véhicules électriques, une augmentation des plafonds d'indemnisation pour les frais d'hôtel et de nouvelles options payantes (car travel, car travel xl et people travel) pour un séjour sans soucis à l'étranger.

### **Assurance Protection juridique Auto**

#### **- ARCES - Groupe P&V - (Protection Juridique Auto Article 1)**

ARCES, grâce à son excellent label «Article 1» est lauréate pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive. Ce qui caractérise la formule d'ARCES, c'est ce principe unique de la garantie «meilleure du marché» prévue à l'article 1 des conditions générales, qui permet à ARCES d'offrir à ses assurés la meilleure protection juridique Auto. En effet, en cas de sinistre, ARCES s'aligne sur d'éventuelles meilleures conditions générales que l'assuré pourrait trouver sur le marché belge.

Cette clause exclusive s'applique pour toutes garanties contenues dans les conditions générales, y compris pour les plafonds d'intervention déjà parmi les plus élevés du marché.

#### **- Aedes - agence de souscription - (Pn1-PJ Auto)**

Parmi les caractéristiques intéressantes de la Protection juridique auto d'Aedes (agence de souscription dont le risque est assuré par MGA ou AXA), relevons entre autres :

- le principe de la meilleure garantie du marché (elle s'aligne sur d'éventuelles meilleures conditions générales que l'assuré pourrait trouver sur le marché belge);
- l'assistance psychologique à l'assuré victime d'un accident, avec lésions corporelles ou à un parent ayant la qualité d'assuré qui a perdu un enfant ayant la qualité d'assuré dans un accident couvert : le plafond est de 1.250 EUR dans la mesure où aucun autre organisme, public ou privé ne peut en être déclaré débiteur;
- Aedes s'engage à réagir dans les 24 heures à toute évolution dans un dossier sinistre. S'il devait ne pas respecter ce délai, il s'engage à verser à l'assuré une pénalité financière.

### **Assurance Moto**

#### **AG Insurance (Assurance Moto)**

AG Insurance propose une gamme étendue de garanties spécifiques et complètes pour couvrir les motocyclistes et leurs motos. L'assurance RC pour motocyclistes se base sur la RC pour automobilistes, avec une série d'avantages uniques : une assistance en cas d'accident ou de crevaison, le service hors pair d'AG Team, la possibilité de compléter la police par des garanties sur mesure pour l'assuré, pour sa moto, etc. :

- Top Véhicule Moto : omnium complète spécialement conçue pour la protection de la moto, avec 6 mois sans dégressivité et franchise au choix;
- Pack Moto+ : un complément idéal à la Top Véhicule Moto (18 mois sans dégressivité, une indemnisation des lésions corporelles et même des accessoires de la moto);
- assurance Globale Accidents de la Circulation : une assurance pour toute la famille. Elle couvre le motocycliste et son passager éventuel, mais aussi les autres membres de la famille comme piétons, cyclistes, automobilistes ou passagers automobiles;
- Top Assistance : une assistance très complète, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour sa moto et sa famille, en Belgique et à l'étranger;
- assurance Protection Juridique Moto : l'indispensable pour quiconque ! Les frais de procédure sont pris en charge jusqu'à 50.000 EUR;

Important : à côté de l'offre en Moto, il y a aussi le Pack OmniMobility. Un pack adapté aux cyclistes et utilisateurs de nouveaux engins de déplacement (vélos électriques, gyropodes, monoroues, e-step, Segway, etc.).

### **Assurance Vélo**

#### **Aedes - agence de souscription - (Pvélo)**

La Pvélo d'Aedes (c'est une agence de souscription : agence de souscription dont le risque est assuré par MGA ou Axa) propose 4 garanties indépendantes les unes des autres et fort complètes : une RC Vélo pour les vélos électriques dont l'assistance moteur permet de dépasser 25 km/h, une Omnium (couvrant le dégât matériel, le vol ou la perte totale; l'assuré bénéficie également d'une assistance technique et mécanique en Belgique), une Individuelle Cycliste (couvrant les dommages corporels du cycliste) et une Protection Juridique Vélo.

Chaque garantie peut être souscrite individuellement, sans être liée à une assurance spécifique (auto, incendie...). On retiendra également la «Clause Cannibale» en Omnium qui permet de s'aligner sur d'éventuelles meilleures conditions générales présentes sur le marché.

La Pvélo s'étend également à tous les engins de déplacement.

- **MON HABITATION**  
**Assurance Incendie (multirisques habitation - risques simples)**

**AG Insurance (Top Habitation)**

Top Habitation, la solution complète pour les habitations en cas d'incendie, de dégât des eaux, de catastrophe naturelle et beaucoup plus, est la référence par excellence sur le marché. Les atouts de cette assurance de base étendue :

- assistance 24 h/24 qui donne à l'assuré la tranquillité d'esprit si son habitation subit un sinistre;
- règlement performant et rapide : l'assuré a le choix entre différentes possibilités. Il peut choisir entre une réparation en nature, et dans ce cas, il ne doit rien payer, AG Insurance organise la réparation. Ou il peut opter pour le remboursement de l'entièreté du montant du sinistre. Le client peut alors choisir de réparer ou d'organiser les réparations lui-même ou même de ne pas effectuer les réparations dans l'immédiat;
- frais remboursés même sans sinistre (frais de recherche et de réparation de fuites gaz).

Avec cette assurance incendie, l'assuré opte pour des garanties selon le principe du «Tout est couvert sauf...». Tous les dégâts possibles pour chaque garantie incluse dans le contrat sont couverts, hormis quelques exceptions.

Top Habitation couvre, en outre, automatiquement les activités d'économie de partage de l'assuré : qu'il soit locataire ou bailleur, qu'elles soient gratuites ou payantes et qu'elles aient lieu par l'intermédiaire ou non d'une plateforme de partage :

- couverture du vandalisme et des dégâts locatifs causés par l'un des hôtes;
- couverture du vandalisme ou des dégâts locatifs causés au bâtiment ou au mobilier, en cas de location temporaire de la résidence (ou même d'une chambre) via Airbnb, par exemple;
- couverture des dégâts au logement de vacances loué ou aux meubles qui s'y trouvent. Ou les frais de serrurier en cas de perte de clés.

De plus, l'assuré peut choisir d'étoffer sa Top Habitation selon ses propres besoins et souhaits grâce aux nombreux packs : le Pack Habitation & Assist+, le Pack Vol+, le Pack Jardin, le Pack Piscine, etc.

**Assurance Incendie Locataire****Ethias - Assurance Locataire**

Ethias propose une assurance Locataire qui s'adresse au locataire d'une maison ou d'un appartement dont le loyer est inférieur à 1.377 EUR. Le tarif reste assez modique : à partir de 13,27 EUR par mois pour la garantie locative, le contenu et la protection juridique. En plus, Ethias octroie 2 mois gratuits pour chaque nouvelle souscription en ligne. Cette assurance convient tout particulièrement aux locataires puisque leur responsabilité locative et le contenu de leur logement sont couverts, en cas de périls tels que l'incendie, la tempête, les dégâts des eaux ou de bris de vitrage (sans franchise, si le montant du dommage est supérieur à 261,87 EUR). En option, jusqu'à 100 % du contenu peut être assuré en vol & vandalisme. Une assistance 24 h sur 24 en cas de sinistre est offerte !

Ethias rembourse également l'indemnité de relocation. Il s'agit de la somme que le locataire doit payer au propriétaire lorsqu'il quitte son logement dans les 3 premières années de son bail, si le locataire ou son partenaire se retrouve dans cette situation suite à un décès, un licenciement, un divorce ou la fin d'une cohabitation légale. Ethias rembourse alors le montant de l'indemnité de relocation (jusqu'à 3 mois de loyer avec une limite fixée à 4.230 EUR). Cette assurance est souscrite en moins d'une minute sur le site [www.ethias.be](http://www.ethias.be).

**Assurance Incendie (copropriétaires)****I.B.I.S. Insurance - agence de souscription - (produit COCOON OF I.B.I.S.)**

Le produit COCOON OF I.B.I.S. (agence de souscription dont le risque est assuré par AXA Belgium, Baloise Belgium et Federale Assurance) est une véritable police «Tous Risques Sauf» où la liste des exclusions est réduite à sa plus simple expression. Seule condition pour bénéficier de la formule : existence de 2 copropriétaires, sans exigence d'un nombre minimum d'étages ou de capitaux minimum. Voici à titre d'exemples quelques caractéristiques significatives :

- définition très large de la couverture de l'immeuble incluant les annexes, dépendances séparées ou non, trottoirs, piscines, signalisations, cours et clôtures;
- couverture tempête sans limite de vitesse du vent;
- dégâts des eaux : pas d'exclusion, ni limite d'intervention;
- couverture des dégradations immobilières suite à vol ou tentative de vol jusque 15.000 EUR;
- possibilité de couverture des pertes indirectes à concurrence de 10 % pour les bâtiments neufs ou récents (moins de 10 ans), sans surprime;
- couverture du mobilier jusqu'à 12.500 EUR;
- vandalisme et malveillance : indemnisation jusque 25.000 EUR y compris les graffitis;
- indemnisation des frais indirects du syndic et/ou du conseil de copropriété jusque 2.500 EUR;
- couverture automatique de la RC Immeuble et ascenseurs ainsi que de la RC vis-à-vis des tiers sans surprime;
- intégration dans la formule d'une protection juridique spécifique aux copropriétés pour couvrir, par exemple, le copropriétaire qui ne paie pas sa participation aux charges;
- intégration possible d'une assurance «loyer impayés» au profit du bailleur copropriétaire.

Plus de détails sur le site [www.ibis-insurance.be](http://www.ibis-insurance.be) produit COCOON OF I.B.I.S.

- **MA RESPONSABILITE**  
**Assurance RC Vie privée**

**Ethias (Ethias Familiale)**

Ethias remporte la palme avec son contrat Ethias Familiale : celui-ci affiche des garanties fort étendues par rapport à ses concurrents (dommages corporels, matériels, protection juridique, insolvabilité des tiers, garantie Bob, etc.) pour un prix toujours aussi compétitif. Ajoutons-y la notion étendue du concept d'assuré (tous les membres de la famille sont couverts partout dans le monde) et le recours limité à 10.000 EUR (non indexé) contre le mineur en cas de faute intentionnelle de celui-ci.

Tous les engins de déplacement de mobilité douce, tels que les vélos, vélos électriques (avec ou sans aide au pédalage), gyropodes (segways), monocycles, hoverboards, trottinettes électriques, chaises roulantes électriques jusqu'à 45 km/h... sont couverts sauf les vélos électriques autonomes qui requièrent une immatriculation. Il en va de même de l'utilisation des drones de moins d'1 kg (sous certaines conditions) et jusqu'à 25 kg maximum au-dessus de terrains d'aéromodélisme agréés.

- **MON ENTREPRISE**  
**Assurance Accidents du Travail**

**Ethias (Assurance Accidents du Travail)**

Pour la plupart des victimes d'un accident du travail, le retour au travail est une étape naturelle voire automatique. Mais pour d'autres, la reprise du travail nécessite soit une adaptation de leur fonction, soit carrément une réorientation professionnelle. Partant de ce constat, Ethias a décidé d'offrir aux victimes d'un accident du travail un programme complet d'accompagnement, constitué d'un bilan de compétences pouvant déboucher sur une formation et une réinsertion professionnelle. Ce programme, unique en Belgique, a été initié avec Prorienta, structure spécialisée dans la réinsertion, laquelle a été rejointe depuis lors par d'autres partenaires. Ce service complet s'articule autour d'un bilan de compétences approfondi et l'élaboration d'un projet professionnel en lien étroit avec la victime, avec pour objectif, in fine, la reprise du travail chez l'employeur initial ou ailleurs, si cette reprise s'avère impossible.

Le service AssurPharma permet une transmission électronique facile et rapide des justificatifs de frais pharmaceutiques; ce qui permet aux victimes d'accident du travail d'être remboursées dans un délai de 24 heures. Le volet AssurKiné permet quant à lui de pratiquer le tiers-payant électronique avec les kinésithérapeutes. En pratique, cela signifie que les victimes ne doivent rien payer et que les kinésithérapeutes n'attendent pas non plus d'être remboursés. Ethias est le premier assureur spécialisé en accidents du travail à offrir ces deux services digitaux à ses assurés.

**Mon package****AG Insurance (Modulis Easy)**

Chez AG Insurance, les clients business peuvent regrouper leurs assurances non-Vie en un seul dossier. Pour bénéficier de Modulis Easy, le dossier doit regrouper au minimum 2 contrats de base dans 2 domaines d'assurance différents (par exemple : véhicules automoteurs et incendie). Aucun minimum de prime n'est requis.

Citons les différents avantages :

- le Bonus «Bon client» : sous certaines conditions, le client récupère chaque année 10 % de sa prime Modulis Easy globale;
- fractionnement gratuit de la prime : paiement annuel, semestriel, trimestriel, voire même mensuel moyennant domiciliation;
- clause «30 %» unique sur le marché pour la Top Commerce, la Formule RC et la Formule 24. Si l'activité complémentaire d'un assuré ne représente pas plus de 30 % du chiffre d'affaires de son activité principale, son assurance la couvre également;
- 4 packs dédiés avec des garanties spécifiques à l'activité : le Pack Modulis Salon de Coiffure, le Pack Modulis Boulanger-Pâtissier, le pack Modulis Magasin d'alimentation, le Pack Modulis Restaurant.

- **MON ASSISTANCE**  
**Assurance Assistance aux personnes**

**Europ Assistance (Contrat annuel VIP Europe)**

En se basant sur certains constats, Europ Assistance a lancé une toute nouvelle gamme de produits. En effet, les personnes qui quittent l'Europe pendant leurs vacances (22 % des voyageurs partent en dehors de l'Europe) ont tendance à faire des voyages vers des destinations de plus en plus lointaines et exotiques. Le voyageur belge part en vacances en moyenne 1 à 2 fois par an pour des séjours de plus ou moins 14 jours. De plus, 6 % des Belges partent aux sports d'hiver. La nouvelle gamme proposée distingue la région couverte (voyages en Europe ou dans le monde), la durée du voyage (14 jours, 3 mois ou 1 an), si le voyageur est un sportif ou non, tout en proposant des options liées à la mobilité (assistance dépannage en Europe, assistance en Belgique aux vélos et à d'autres engins de locomotion légers, voiture de remplacement en Belgique).

Le jury a primé le contrat annuel VIP Europe (qui comprend en inclusion les volets annulation et bagages). Ce contrat couvre des séjours de maximum 3 mois et présente notamment les caractéristiques suivantes : frais médicaux illimités, rapatriement de l'assuré et de ses accompagnants, retour anticipé pour cause familiale, compensation pour les jours de vacances non-consommés, assistance bagages en cas de perte ou de vol, intervention en cas de retard des bagages de plus de 12 heures (250 EUR par personne), couverture des dégâts matériels au véhicule de location, etc.

- **MA SANTE**  
**Assurance Soins de santé**

**DKV Belgium (DKV Hospi Flexi)**

L'assureur DKV remporte la palme pour son produit DKV Hospi Flexi : l'assuré bénéficie du remboursement illimité des frais médicaux liés à l'hospitalisation dans le respect de son budget. Cette assurance incite l'assuré à faire un choix responsable du type de chambre. Une contribution personnelle de 150 EUR par hospitalisation avec nuitée est demandée à l'assuré s'il opte pour une chambre individuelle pour des raisons de convenance personnelle et donc non par nécessité médicale. Pour une hospitalisation de jour où l'assuré n'occupe la chambre que quelques heures, la chambre double est parfaitement adaptée et elle est entièrement remboursée.

La gamme d'assurance hospitalisation comprend également 2 autres produits :

a) DKV Hospi Select offre une protection illimitée dans le réseau des hôpitaux partenaires de DKV pour un budget maîtrisé. L'assuré a la possibilité de choisir le type de chambre en fonction de la nature de l'intervention, tant pour l'hospitalisation de jour qu'avec une nuitée. Il bénéficie également d'un remboursement illimité des frais d'hospitalisation dans les hôpitaux non-partenaires s'il séjourne dans une chambre double. Tous les hôpitaux de Belgique sont considérés comme partenaires en 2019. La liste reprenant ces hôpitaux est mise à jour chaque année au 1<sup>er</sup> janvier et publiée sur le site dkv.be.

b) DKV Medi Pack répond à la disparition progressive de la frontière entre l'hospitalisation et les soins médicaux en dehors de l'hôpital. Grâce à cette formule, l'assuré est couvert pour ses frais médicaux (visites chez le médecin, médicaments, nouveaux verres de lunettes, kinésithérapie,...) tout au long de l'année, tout en étant couvert de manière illimitée en cas d'hospitalisation en chambre double.

DKV tient sa promesse. Les meilleurs soins. Pour toute la vie.

- **MES VACANCES**  
**Assurance Voyage**

**Europ Assistance (Assurance annulation de voyage annuelle NoGo)**

NoGo remporte, une fois encore, le prix de la meilleure assurance annulation de voyage annuelle. L'étendue des garanties proposées ont justifié ce choix : l'assurance offre une garantie d'annulation, de transformation et de compensation de voyage. Elle couvre un grand nombre d'aléas et est valable sur l'ensemble des voyages effectués au cours d'une même année : voyage de courte ou de longue durée, voyage en Belgique ou à l'étranger (le prix forfaitaire par formule est établi quel que soit le nombre de voyages).

Notons aussi les extensions optionnelles : extension «voyages professionnels», extension du «plafond NoGo» et extension «bagages» (avec une garantie retard des bagages). Pour cette dernière, il existe une formule de base et une formule «superior».

- **Trophée de l'innovation**

**- AG Insurance (Pack CarSharing)**

Avec le Pack CarSharing, AG Insurance répond à l'intérêt grandissant pour «l'économie de partage». Et parce que les particuliers ne partagent pas que des véhicules, mais aussi des habitations, des connaissances et toutes sortes de biens et services. AG Insurance a préparé ses produits existants Top Habitation et Top Familiale (et son Pack Familiale+ complémentaire) à cette économie de demain.

Le Pack CarSharing couvre l'assuré, qu'il donne son véhicule en location ou qu'il loue lui-même une voiture (immatriculée en Belgique) via une plateforme de partage en ligne ou chez un loueur professionnel. La voiture est assurée sur n'importe quelle plateforme d'autopartage. L'assuré bénéficie par ailleurs d'une assistance juridique en cas de différend avec le locataire de son véhicule ou la plateforme elle-même. Le Pack CarSharing peut être souscrit comme extension de l'assurance Auto ou comme assurance omnium qui s'applique uniquement aux risques de (mise en) location.

**- Axa Belgium (Colocation)**

AXA est actuellement le seul assureur belge à se positionner sur le segment des colocataires avec une offre spécialement pensée pour répondre à leurs besoins. L'offre colocation d'AXA propose des extensions spécifiquement développées pour les colocataires (en fonction des garanties qu'ils souscrivent) et répondant à leurs besoins propres comme :

- couverture du contenu commun et privatif de tous les colocataires
- extension de la protection Juridique aux conflits liés à la colocation/avec le bailleur;
- extension de la RC Vie Privée avec la garantie BOB, à savoir une couverture des dégâts occasionnés au véhicule d'un des colocataires si celui-ci est conduit par un autre colocataire car le propriétaire du véhicule n'était pas en état de conduire

L'offre propose également des services qui sortent du pur cadre de l'assurance : afin d'accompagner les clients AXA colocataires au jour le jour, l'assureur développé en partenariat avec la Legal Tech Lawbox un mini-site dédié sur lequel ils peuvent se rendre afin de compléter un pacte de colocation sur-mesure. Il s'agit d'un document qui leur permet de formaliser entre eux leur manière de fonctionner et de vivre ensemble.

Le document répond aux prescriptions reprises dans les décrets régionaux sur les baux de colocation. Ce document n'est pas demandé par AXA comme assureur, mais c'est un service supplémentaire qui est proposé aux clients colocataires AXA.

- **Trophée Digitale**

- **Courtiers : Generali Belgium (Quick Quote Home)**

Generali Belgium (Athora Group) lance une première mondiale : le Quick Quote Home qui permet aux courtiers de transmettre à leurs clients une proposition d'assurance Incendie en moins d'une minute. A l'aide d'une simple photo de l'habitation, le courtier peut calculer instantanément la valeur de la maison et la prime de l'assurance Incendie. Une photo de la maison depuis l'application mobile suffit. L'app enrichit ensuite cette photo de multiples informations complémentaires et génère une simulation 3D de l'habitation. Grâce à la géolocalisation et à l'intelligence artificielle, le système recueille tous les paramètres voulus. Il suffit au courtier de spécifier le niveau de finition de l'habitation. En fonction des besoins du client, le courtier peut cocher diverses garanties facultatives (vol, assistance en justice, home-assistance...).

Le Quick Quote Home fonctionne aussi sans photo. Il suffit alors au courtier d'introduire manuellement l'adresse du bien à assurer. L'outil est mis à la disposition des courtiers-partenaires sous forme d'application mobile pour tablette/smartphone et pour tous les systèmes d'exploitation (iOS, Android, Microsoft...).

- **Particuliers : Ethias**

Ethias a pour volonté, de façon continue, d'ajouter des fonctionnalités inédites, d'améliorer les services existants, et de créer de nouveaux produits spécialement «pensés» digital. Le but est d'étoffer perpétuellement sa gamme déjà très complète (11 produits peuvent être souscrits de manière digitale) en fonction des progrès techniques et de l'évolution de la société tout en restant toujours en adéquation avec les attentes et besoins des assurés. A côté de standards comme entre autres l'auto, l'assistance ou encore l'habitation pour locataire, l'assurance hospitalisation incarne l'ADN digital de l'assureur : en matière de soins de santé, Ethias offre à tous les bénéficiaires la possibilité d'obtenir un devis, d'effectuer une demande de contrat, de déclarer un sinistre et d'en assurer le suivi/remboursements.

Ainsi, l'année 2018 a aussi été marquée par l'amélioration des services Assurpharma (transmission électronique des frais pharmaceutiques) et AssurKiné (système de tiers payant). Ceux-ci offrent dorénavant la possibilité au client/bénéficiaire d'obtenir le remboursement de ses frais de pharmacie et de ses séances de kiné de manière quasiment automatique. En effet, Ethias est capable de traiter 97 % des demandes de façon automatisée sans intervention humaine (lecture optique des attestations, décomptes...) ce qui permet un remboursement très rapide au bénéfice des assurés.

- **Trophées Prévention**

- Allianz Benelux (Allianz CyberSafe)**

Après Allianz Connect Home et l'app Bonus Drive, c'est au tour d'Allianz CyberSafe d'être mis à l'honneur dans la catégorie Prévention des Trophées Decavi. La prévention ? Une priorité ! Allianz Benelux continue d'innover, tant pour les clients particuliers que professionnels.

Les clients particuliers ont déjà à leur disposition Allianz Connect Home, concept innovant qui allie l'assurance Home Plan avec l'app Allianz Connect pour une prévention personnalisée, et l'app Bonus Drive qui récompense le comportement prudent du conducteur. Pour les clients professionnels, Allianz a lancé précédemment «WorkSafe». Un outil unique qui propose aux assurés Accidents du travail d'évaluer leur niveau de prévention des accidents et de parfaire leur stratégie dans ce domaine. Cette année, la compagnie met l'accent sur la prévention digitale en développant «CyberSafe».

En complément au produit Cyber Plan, CyberSafe présente une approche globale des risques cybernétiques : prévention, produit d'assurance et assistance. Cet écosystème répond à une des plus grandes menaces pour une entreprise en Belgique. En effet, selon le dernier Allianz Risk Barometer, les risques cybernétiques arrivent en première position. Sur base de quelques questions, cet outil de prévention online permet aux clients et prospects d'établir un check-up des risques cybernétiques de leur entreprise. Le rapport compilant les résultats et le diagnostic des risques (faibles, moyens, élevés) est envoyé par e-mail. Il contient également quelques trucs et astuces pour protéger au mieux l'entreprise, ainsi qu'un lien vers un moteur de recherche avec nos courtiers partenaires.

Cette initiative complète parfaitement l'outil WorkSafe et offre une solution de prévention globale pour l'entreprise, tant pour ses travailleurs que pour ses données numériques. En proposant des solutions de prévention innovantes et des outils pratiques et performants, Allianz Benelux travaille en parfaite collaboration avec les clients et les courtiers afin de réduire les accidents, leur fréquence et leurs conséquences.

- **Trophée de la meilleure campagne publicitaire**

- **Allianz Benelux (Allianz Bonus Drive)**

En 2018, Allianz Benelux a lancé l'application Allianz Bonus Drive pour le grand public par le biais d'une campagne de sensibilisation et d'installation de l'application. Avec Allianz Bonus Drive, l'application pour smartphone, l'évaluation du comportement au volant du conducteur devient un jeu d'enfant ! Une fois installée, l'application détecte automatiquement tout trajet en voiture et établit un score de conduite calculé sur la base des critères suivants : freinages, vitesse, endroit, utilisation du téléphone au volant. Envie d'essayer cette application ? C'est possible grâce à une période d'essai de 2 mois, sans engagement. Ce score de conduite donne lieu à une éventuelle réduction octroyée à la souscription d'une assurance auto avec Allianz Bonus Drive auprès du courtier. Par conséquent, le conducteur peut obtenir jusqu'à 50 % de réduction sur son assurance auto.

«En 2019, la campagne d'installation de l'application s'accompagne d'une autre campagne de marketing de contenu lancée avec notre partenaire, le club de football du RSC Anderlecht, dans laquelle nous voulons sensibiliser le consommateur en mettant l'accent sur l'aspect «Drive Safely». Avec cette campagne, nous cherchons à aller bien au-delà de la simple publicité, en nous attaquant à un sujet de société très pertinent. Grâce à «Drive Safely», l'application Allianz Bonus Drive permet de mieux comprendre le comportement du conducteur et l'incite à rouler mieux».

L'application Allianz Bonus Drive s'inscrit totalement dans la politique d'Allianz : «Lancez-vous. Avec Allianz à vos côtés». Allianz veut mobiliser ses clients en développant des produits, des services et des outils qui les aident à prendre leurs décisions. Allianz se veut un partenaire fiable pour ses clients, en collaboration avec le courtier.

- **Brocom («Votre Courtier, Votre meilleure Assurance»)**

La campagne «Votre Courtier, Votre meilleure Assurance» a pour objectifs de faire croître la notoriété, de mieux faire connaître la valeur ajoutée du courtier et de créer le «réflexe courtier» pour les assurances.

Pour continuer à accroître la notoriété (36 % en 2018), la campagne du Salon de l'Auto a été affichée sur 2500 panneaux du réseau d'abribus dans tout le pays : avec une forte reconnaissance du logo et du code couleur (checkmark bleu). L'image du courtier reste très positive : compétent, disponible, accessible et efficace. Toutefois, nous voulons montrer comment le courtier répond aujourd'hui de façon pertinente aux attentes des clients dans leur vie de tous les jours. C'est pourquoi des films diffusés sur les médias sociaux mettent en avant un des avantages compétitifs du courtier. Par exemple, pour le salon de l'auto, nous faisons le parallèle entre le choix des voitures et des options au salon de l'auto et la diversité de l'offre du courtier grâce à son statut d'indépendant qui collabore avec plusieurs compagnies d'assurances. Le #MerciMonCourtier renforce la relation de confiance et de sympathie entretenue avec son courtier.

Par ailleurs, la présence du courtier sur internet et Google via des banniers ciblés le rend plus accessible pour les jeunes internautes et les incite à prendre contact avec leur courtier. Notre présence au «Salon de l'Auto» rend le courtier encore plus visible et disponible (30.000 sacs distribués et 1.400 participants au concours et à la réalité virtuelle). Les autres thèmes suivent tout au long de l'année: Batibouw, argent et placements, vacances, mobilité, pension. Pour chaque campagne thématique, un marketing pack est développé pour faciliter l'activation de la campagne dans les bureaux et sur les canaux digitaux des courtiers. Celles-ci sont considérées par les consommateurs comme faciles à comprendre, crédibles et pertinentes.

Le site [www.courtierenassurances.be](http://www.courtierenassurances.be) et les médias sociaux «courtier en assurances» sur Facebook, LinkedIn et YouTube viennent en support. Ces campagnes sont également relayées systématiquement par les fédérations Fepabel et FVF, par les 10 compagnies partenaires, ainsi que par les 2.500 courtiers membres.

- **Trophée du Courtage**

- AG Insurance**

Ce trophée n'a pas été octroyé par le jury mais sur base d'une enquête réalisée auprès des courtiers belges, membres de Fepabel (Fédération des courtiers en assurances et des intermédiaires financiers de Belgique) et FVF (Federatie voor verzekerings- en financiële tussenpersonen).

Les courtiers ont dû se prononcer sur base de nombreux indicateurs, appréciations et paramètres tels que l'évaluation du support et du rôle joué par l'inspecteur de la compagnie, la qualité du service et des outils proposés par la compagnie pour établir des offres et calculer des primes, pour obtenir l'acceptation des couvertures, et pour obtenir rapidement et efficacement les polices, l'efficacité des services internes de la compagnie (par exemple, pour rentrer en contact rapidement avec la bonne personne qui résoudra le problème), le niveau de rémunération des actes et des services prestés par le courtier, la gamme des produits non vie proposée (diversité, adaptés aux besoins, innovations...), la clarté et la lisibilité des documents fournis, l'image de la compagnie auprès des clients, les formations proposées par la compagnie, la solidité financière de la compagnie, les performances des applications informatiques mises à disposition par la compagnie et le volume d'affaire avec la compagnie.

\*\*\*\*\*

**Pour plus d'informations sur les lauréats, contactez :**

**DECAVI, Laurent FEINER**, Lindekensweg 57, 1652 Alsemberg

Tél : +32(0)2/520.72.24, Fax : +32(0)2/520.67.03, E-mail : [laurent.feiner@decavi.be](mailto:laurent.feiner@decavi.be); [www.decavi.be](http://www.decavi.be)

**Pour plus d'informations sur l'événement, contactez :**

**AIMES & CO, Muriel STORRER**, Drève de la Meute 5, 1410 Waterloo

Tél : +32(0)2/354.93.81, Fax : +32(0)2/353.24.93, E-mail : [muriel.storrer@aimesco.net](mailto:muriel.storrer@aimesco.net)